



Ecoles européennes  
Bureau du Secrétaire général du Conseil supérieur

Administration  
Comptabilité

Réf.: 2011-02-D-14-fr-5

Orig.: DE

Version: FR

## **AVANT-PROJET DE BUDGET 2012**

---

**Conseil supérieur**

Réunion des 12, 13 & 14 avril 2011 à Bruxelles

---

---

## **1. Préliminaires**

Par une lettre datée du 9 décembre 2010, les Ecoles ont pris connaissance des divers paramètres relatifs à l'élaboration des avant-projets de budget. En référence à une lettre de la Commission du 29 novembre, il a été notifié aux Ecoles que la contribution communautaire accordée pour équilibrer le budget 2012 se cantonnerait dans l'ordre de grandeur de la subvention qui avait été révisée pour l'année budgétaire 2011.

Il a été demandé aux Ecoles de formuler leurs propositions de façon à ce que la contribution des Communautés puisse être limitée à 164.000.000 €.

Les propositions des Ecoles et la proposition du Secrétariat général enregistrent, en comparaison avec le budget 2011 modifié mais non encore adopté définitivement, avec un volume de 281.998.881 €, une augmentation de 15.979.07 € (*sic*) La contribution des Communautés devrait passer de 163.962.991 € à 178.882.399 €.

Entre le 13 janvier et le 18 février 2011, les Conseils d'administration des quatorze Ecoles européennes ont examiné les propositions budgétaires et ont élaboré des avant-projets de budget pour l'année budgétaire 2012.

L'objectif essentiel était de ne pas dépasser le montant de la contribution fixé par la Commission de 164.000.000 €, ce qui exigeait des réductions en matière de dépenses de 14.882.399 €. Cet objectif ambitieux n'a pu être atteint au cours des réunions des Conseils d'administration qu'à hauteur des deux tiers.

Avant la réunion du Comité budgétaire, la contribution communautaire requise s'élevait à 168.201.240 € et dépassait de 4.201.240 € (= + 2,56 %) le montant de la contribution communautaire fixé par la Commission.

Les volumes des avant-projets de budget s'élevaient à 285.372.308 €, dépassant ainsi de 3.373.427 € (= + 1,20 %) le projet de budget 2011.

Des économies supplémentaires sont possibles en matière de dépenses; elles requièrent toutefois les décisions correspondantes du Conseil supérieur.

Lors de la réunion des 15 & 16 mars 2011, a été soumis au Comité budgétaire un certain nombre de propositions d'économies susceptibles de permettre l'établissement des budgets dans le cadre défini par le montant de la contribution communautaire, qui est de 164.000.000 €. Le Comité budgétaire a cependant refusé une partie de ces propositions. Les Ecoles ont été chargées de remanier leurs estimations compte tenu des propositions soumises pour décision par le Comité budgétaire au Conseil supérieur. Le dernier jour, les Ecoles ont revu leurs avant-projets de budget à la lumière des nouvelles données, ce qui a permis de limiter le volume budgétaire à 282.502.365 €. En comparaison avec le budget 2011 repris dans la procédure d'approbation, le budget 2012 augmente seulement de 503.484 € (+ 0,1785 %).

## **2. Evolution des recettes**

L'augmentation du volume budgétaire de 503.484 € pour atteindre le montant de 282.502.365 € se répercute comme suit en matière de recettes:

**2.1** En comparaison avec 2011, les **contributions des Etats membres** sous la forme de traitements nationaux restent pratiquement inchangées: le montant de 57.526.262 € augmente de 26.140 € pour atteindre le montant de 57.552.402 €. S'y ajoutent les contributions spéciales d'un montant de 1.309.200 € (= + 154.000 €) ainsi que les allocations familiales versées aux conjoints, d'un montant équivalant à 663.667 € (= + 4.865 €). Dans le budget global, la contribution des Etats membres au financement du budget total est de 59.525.269 € (21,06 %).

---

**2.2** La contribution des Communautés européennes augmente de 1.413.019 €, soit 0,81 % et passe de 163.962.991 € à 165.376.010 €. La contribution financière des Communautés au budget total augmente et équivaut à 58,54 % (au lieu de 57,93 %).

**2.3** Le budget de l'Ecole européenne de Munich enregistre une augmentation de 42.170 € (+0,18 %).

**2.3.1** La contribution de l'Office européen des Brevets (OEB) au budget de l'Ecole de Munich diminue de 48.646 €, en comparaison avec 2011, et passe donc de 20.756.779 € à 20.708.133 € (= - 0,23 %).

**2.3.2** La contribution des Communautés européennes au budget de l'Ecole de Munich est déterminée en fonction du nombre des enfants des fonctionnaires communautaires. Elle diminue et passe de 370.657 € à 344.180 € pour les 24 enfants des fonctionnaires communautaires.

**2.4** Les recettes issues des accords de financement conclus avec des institutions publiques ou des entreprises privées diminuent légèrement de 247.652 €, pour atteindre le montant de 14.575.161 €.

**2.5** Au chapitre III, l'on enregistre une augmentation des recettes de 436.006 €.

**2.5.1** Les estimations des recettes issues du minerval scolaire équivalent à 17.315.834 € et sont supérieures de 355.978 € en comparaison avec celles de l'année précédente. Le nombre des élèves inscrits de la catégorie III diminue de 142 élèves pour atteindre à l'heure actuelle le nombre de 4.901 élèves.

**2.5.2** Les recettes issues des intérêts diminuent de 311.143 € compte tenu de l'évolution du marché monétaire.

**2.6** Les recettes du chapitre IV, suite au prélèvement opéré sur les traitements de base, diminuent de 190.742 € en comparaison avec 2011 et s'élèvent à 2.807.775 €. Ceci s'explique par le taux de perception inchangé dans les traitements de base plus bas des enseignants soumis à la nouvelle grille des traitements.

### 3. Evolution des dépenses

Comme annoncé dans les remarques préliminaires, l'avant-projet de budget consolidé augmente, en comparaison avec la proposition de budget 2011, de 0,18 %, soit de 503.484 €, pour atteindre le montant de 282.502.365 €.

L'augmentation résulte des réductions des budgets des Ecoles de Bruxelles I, Bruxelles II, Bruxelles III, Bergen, Culham, Luxembourg I, Mol, Varese et du Secrétariat général d'une part, et, par ailleurs, de l'augmentation des dépenses dans les autres Ecoles. Il convient de souligner les dépenses de près de 3.000.000 € à Bruxelles IV et de 7.900.000 € à Luxembourg 2, qui déménagent en septembre 2012 pour poursuivre leurs activités élargies sur de nouveaux sites, ainsi que les augmentations en dépenses oscillant entre 158.515 € et 1.274.523 € à Munich, Alicante, Francfort et Karlsruhe. L'augmentation des dépenses enregistrée à Munich est réduite de 81.786 € en raison de la diminution de la contribution au budget du Bureau.

Les budgets de Ecoles se déterminent comme suit:

	2011	2012	Modification		en %
			+	-	
Alicante	13.676.357	14.189.748	513.391		+ 3,75
Bruxelles I	35.005.583	34.018.639		986.944	- 2,82
Bruxelles II	33.492.858	33.458.850		34.008	- 0,10
Bruxelles III	31.833.089	31.277.075		556.014	- 1,75
Bruxelles IV	8.870.190	11.727.329	2.857.139		+ 32,21
Bergen	9.252.334	8.209.110		1.043.224	- 11,18
Culham	9.780.084	8.897.971		882.113	- 9,02
Francfort	11.937.511	12.724.508	786.997		+ 6,59
Karlsruhe	12.537.718	13.146.593	608.875		+ 4,86
Luxembourg I	41.325.317	35.636.111		5.689.206	- 13,77
Luxembourg II	8.245.801	15.881.492	7.635.691		+ 92,60
Mol	12.760.566	11.732.045		1.028.521	- 8,06
Munich	24.140.310	24.183.020	42.710		+ 0,18
Varese	19.945.219	18.656.805		1.288.414	- 6,46
Secrétariat général	9.195.944	8.763.069		432.875	- 4,71
<b>TOTAL</b>	<b>281.998.881</b>	<b>282.502.365</b>	<b>12.444.803</b>	<b>11.941.319</b>	
<b>Augmentation totale (solde)</b>			<b><u>503.484</u></b>		<b>+ 0,18 %</b>

---

Un **examen du budget consolidé** chapitre par chapitre de dépenses permet de mettre en évidence des augmentations dans tous les chapitres, sauf aux chapitres I, VI et VII.

**3.1 Les crédits du chapitre I**, qui constituent encore 82,53 % du budget 2011, enregistrent une diminution de 1.504.689 € pour atteindre le montant de 231.123.200 € (- 0,65 %). Ils ne représentent donc plus que 81,80 % du budget.

**3.2 Le chapitre II** enregistre une augmentation des crédits de 371.122 € pour atteindre le montant de 24.652.164 € (+ 1,53 %).

**3.3 Les estimations du chapitre III** augmentent de 1.706.164 € pour atteindre le montant de 4.957.173 € (+ 52,48 %).

**3.4 Le chapitre IV** augmente de 1.038.019 € pour atteindre le montant de 15.037.965 € (+ 7,41 %).

**3.5 Le chapitre V**, qui prévoit les crédits destinés aux créations ou aux suppressions de postes en septembre 2012, ainsi qu'aux périodes de cours à organiser ou à supprimer qui seront assurées par les chargés de cours, enregistre une augmentation de 42.378 € pour atteindre le montant de 813.478 €.

**3.6 Le chapitre VI** concerne la contribution de l'Ecole européenne de Munich au budget de Secrétariat général. La contribution est déterminée, compte tenu du volume du budget mentionné plus haut, essentiellement sur la base du nombre total des élèves et du nombre des élèves de l'Ecole de Munich.

Le montant enregistré dans le budget du Secrétariat général est de 681.802 €.

**3.7 Le chapitre VII** concerne surtout l'article 70 relatif aux crédits destinés à l'informatique et l'article 71 relatif aux crédits destinés aux enfants dont les besoins pédagogiques sont spécifiques.

Le chapitre enregistre une diminution des crédits de 1.019.688 € (- 16,20 %).

Les crédits destinés aux enfants SEN diminuent de 922.362 € (- 17,50 %), passant ainsi de 5.270.442 € à 4.348.080 €; le montant des crédits destinés à l'informatique diminue de 54.718 € (771.922 € au lieu de 826.640 €), soit une diminution de 6,62 %.

## **4. EVALUATION**

En comparaison avec le budget 2011, l'avant-projet de budget 2012 n'enregistre pas d'augmentation notable.

L'augmentation de 503.484 € (0,18 %) s'explique pour l'essentiel par les budgets des Ecoles de Bruxelles IV et de Luxembourg II. A cela s'ajoutent les augmentations de près de 4,86 % à Karlsruhe, de 6,59 % à Francfort et de 3,75 % à Alicante. Dans ces trois Ecoles, les augmentations sont enregistrées principalement au chapitre IV.

Les volumes budgétaires des 4 Ecoles de Bruxelles et des 2 Ecoles de Luxembourg augmentent de 3.226.658 €. Cette augmentation est presque entièrement compensée par les diminutions budgétaires enregistrées dans les autres Ecoles. Du côté des recettes de ces budgets, la contribution des Communautés augmente par contre proportionnellement de 3.938.082 € et passe donc de 110.227.399 € à 114.165.481 €.

Entre la rentrée 2010/2011 et la rentrée 2011/2012, le nombre des élèves augmente de 843 élèves et passe de 22.779 à 23.622 élèves. Dans ce contexte, les Ecoles susmentionnées jouent un rôle déterminant. Les Ecoles de Bruxelles et de Luxembourg, considérées séparément, enregistrent une augmentation de 658 élèves; à Munich, le

---

nombre des élèves augmente de 116 élèves, alors que dans les autres Ecoles, l'augmentation totale est de 69 élèves.

Compte tenu des départs et des nouvelles inscriptions à Bruxelles et à Luxembourg, un glissement important s'opère ici entre les catégories qui composent la population scolaire. L'on constate, à côté des 658 élèves supplémentaires, que le nombre des élèves de la catégorie I augmente de 666 élèves et sont des enfants de fonctionnaires des institutions UE. Le nombre des élèves des Ecoles augmente de 25 élèves et passe à 518 élèves. Le nombre des élèves de la catégorie II dans ces 6 Ecoles augmente de 37 élèves, dont 12 à Bruxelles et 25 à Luxembourg.

Du recul du nombre des élèves de la catégorie III résulte une diminution de 142 élèves et également une diminution des recettes issues du minerval scolaire, ce qui entraîne un glissement à charge de la contribution des Communautés européennes dans le financement du budget.

Dans le système des EE, le nombre des élèves de la catégorie III diminue de 142, pour passer de 5.043 à 4.901 élèves. Ce chiffre équivaut encore à 20,75 % de la population scolaire globale. Cette catégorie d'élèves contribue au financement à hauteur de 3.531 € par élève en moyenne.

Les frais occasionnés par un élève équivalent dans le budget 2011 à 12.380 € en moyenne. Dans le budget 2012, les frais occasionnés en moyenne par élève s'élèvent encore à 11.859 €.

En 2012, ils oscillent, pour une Ecole de petites ou moyennes dimensions, qui organise tous les niveaux d'études jusqu'au baccalauréat, entre 11.341 € à Francfort et 14.757 € à Mol.

La contribution des Communautés, répartie entre les enfants des fonctionnaires communautaires, s'élève dans le budget 2012 à 10.975 € (11.488 € dans le budget 2011).

## **5. PROPOSITION**

Le Conseil supérieur est invité à approuver les avant-projets de budget 2012 des Ecoles et du Secrétariat général.

## AVANT BUDGET 2012 REVISE SUITE AUX REMARQUES DU COMITE BUDGETAIRE DES 15 &amp; 16 MARS

## FRAIS PAR ELEVE &amp; CONTRIBUTION DE L' EU PAR ELEVE DES INSTITUTIONS (= CATEGORIE I SAUF OEB ET ECOLES)

ECOLE	BUDGET 2012	Contribution EU 2012	Elèves 2010/2011						Total Général	Frais par élève	Contrib. EU par élève des Institutions	Solde à charge en faveur du budget de l'EU
			Cat I Instit EU	Cat I Ecoles	Total Cat I	Cat II	Cat III	Total Général				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Alicante	14.189.748	8.097.123	406	74	480	3	567	1.050	13.514	19.944	-2.610.420	
Brüssel I	34.018.639	24.446.700	2.703	138	2.841	57	211	3.109	10.942	9.044	5.129.492	
Brüssel II	33.458.850	22.758.847	2.839	110	2.949	100	111	3.160	10.588	8.017	7.301.177	
Brüssel III	31.277.075	22.759.039	2.810	78	2.888	51	106	3.045	10.272	8.099	6.104.206	
Brüssel IV	11.727.329	9.694.355	1.053	24	1.077	13	11	1.101	10.652	9.206	1.521.701	
<b>Brüssel</b>	<b>110.481.893</b>	<b>79.658.941</b>	<b>9.405</b>	<b>350</b>	<b>9.755</b>	<b>221</b>	<b>439</b>	<b>10.415</b>	<b>10.608</b>	<b>8.470</b>	<b>20.108.913</b>	
Bergen	8.209.110	4.304.020	87	23	110	3	499	612	13.414	49.471	-3.137.039	
Culham	8.897.971	4.828.547	24	67	91	21	673	785	11.335	201.189	-4.556.507	
Frankfurt	12.724.508	7.346.564	709	73	782	81	259	1.122	11.341	10.362	<b>694.146</b>	
Karlsruhe	13.146.593	3.054.845	102	63	165	269	516	950	13.839	29.949	-1.643.316	
Luxemburg I	35.636.111	24.498.581	2.778	130	2.908	147	501	3.556	10.021	8.819	3.340.878	
Luxemburg II	15.881.492	10.007.959	724	38	762	74	134	970	16.373	13.823	1.845.856	
<b>Luxemburg</b>	<b>51.517.603</b>	<b>34.506.540</b>	<b>3.502</b>	<b>168</b>	<b>3.670</b>	<b>221</b>	<b>635</b>	<b>4.526</b>	<b>11.383</b>	<b>9.853</b>	<b>5.355.291</b>	
Mol	11.732.045	5.937.428	116	48	164	23	618	805	14.574	51.185	-4.246.848	
Varese	18.656.805	9.670.615	694	84	778	183	374	1.335	13.975	13.935	28.129	
München *)	24.183.020	344.180	24	1.538	1.562	139	321	2.022	11.960	14.341	-57.141	
Bureau SecGen	8.763.069	7.627.207	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>INSGESAMT</b>	<b>282.502.365</b>	<b>165.376.010</b>	<b>15.069</b>	<b>2.488</b>	<b>17.557</b>	<b>1.164</b>	<b>4.901</b>	<b>23.622</b>	<b>11.959</b>	<b>10.975</b>	<b>9.714.312</b>	

\*) 58,54 63,79 10,53 74,32 4,93 20,75

Les 1.444 élèves de l'OEB sont dans la colonne Cat I sous "Ecole" afin de les séparer des élèves des Institutions EU

Pour le Budget de l'EE de Munich la contribution de l'EU est calculée en fonction des élèves inscrits

Nombre des élèves et leur catégorisation = prévisions des EE pour la rentrée 2011/2012 dans les avant projets des budgets 2012

## NOUVELLE PROPOSITION DU BUDGET SOUMIS AU CONSEIL SUPERIEUR PAR PROCEDURE ECRITE

## FRAIS PAR ELEVE &amp; CONTRIBUTION DE L' EU PAR ELEVE DES INSTITUTIONS (= CATEGORIE I SAUF OEB ET ECOLES)

ECOLE	BUDGET 2011	Contribution EU 2011	Elèves 2010/2011						Frais par élève	Contrib. EU par élève des Institutions	Solde charge en faveur du budget de l'EU
			Cat I Insit EU	Cat I Ecoles	Total Cat I	Cat II	Cat III	Total Général			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Alicante	13.676.357	7.491.162	390	73	463	3	567	1.033	13.239	19.208	-2.327.775
Brüssel I	35.005.583	25.135.586	2.641	131	2.772	53	247	3.072	11.395	9.517	4.958.732
Brüssel II	33.492.858	23.575.859	2.770	104	2.874	98	112	3.084	10.860	8.511	6.506.896
Brüssel III	31.833.089	22.978.853	2.637	86	2.723	48	131	2.902	10.969	8.714	5.947.355
Brüssel IV	8.870.190	6.623.369	776	22	798	10	8	816	10.870	8.535	1.812.008
<b>Brüssel</b>	<b>109.201.720</b>	<b>78.313.667</b>	<b>8.824</b>	<b>343</b>	<b>9.167</b>	<b>209</b>	<b>498</b>	<b>9.874</b>	<b>11.060</b>	<b>8.875</b>	<b>19.275.555</b>
Bergen	9.252.334	5.259.705	81	25	106	3	506	615	15.044	64.935	-4.041.105
Culham	9.780.084	5.376.770	23	76	99	23	688	810	12.074	233.773	-5.099.064
Frankfurt	11.937.511	6.440.174	652	66	718	88	276	1.082	11.033	9.878	753.224
Karlsruhe	12.537.718	3.729.845	101	69	170	266	508	944	13.281	36.929	-2.388.415
Luxenburg I	41.325.317	27.103.801	2.692	126	2.818	140	517	3.475	11.892	10.068	4.909.941
Luxenburg II	8.245.801	4.809.931	725	28	753	56	125	934	8.828	6.634	1.590.718
<b>Luxenburg</b>	<b>49.571.118</b>	<b>31.913.732</b>	<b>3.417</b>	<b>154</b>	<b>3.571</b>	<b>196</b>	<b>642</b>	<b>4.409</b>	<b>20.721</b>	<b>16.703</b>	<b>6.500.659</b>
Mol	12.760.566	6.527.535	96	46	142	20	642	804	15.871	67.995	-5.003.885
München *)	24.140.310	370.657	29	1.417	1.446	136	324	1.906	12.665	12.781	-3.360
Varese	19.945.219	10.653.944	660	89	749	161	392	1.302	15.319	16.142	-543.464
Bureau SecGen	9.195.944	7.885.800	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>INSGESAMT</b>	<b>281.998.881</b>	<b>163.962.991</b>	<b>14.273</b>	<b>2.358</b>	<b>16.631</b>	<b>1.105</b>	<b>5.043</b>	<b>22.779</b>	<b>12.380</b>	<b>11.488</b>	<b>7.071.806</b>

\*) 57,93 62,66 10,35 73,01 4,85 22,14

Les 1.331 élèves de l'OEB sont dans la colonne Cat I sous "Ecole" afin de les séparer des élèves des Institutions EU

Pour le Budget de l'EE de Munich la contribution de l'EU est calculée en fonction des élèves inscrits

Nombre des élèves et leur catégorisation = situation au 01/01/2011